

Montréal, juillet 2023



École Barthélemy-Vimont
415, rue Saint-Roch
Montréal (Québec) H3N 1K2
☎ (514) 596-4572

Objet : Inscription pour le service de garde, service du diner et mesure alimentaire

English on the other side

Chers parents,

Pour les parents qui n'ont pas encore inscrit leurs enfants au service de garde et au diner (boite à lunch) pour l'année 2023-2024, veuillez prendre note des informations pour l'inscription au service de garde et au service du diner.

Inscription pour le **service de garde** (9,20\$ par jour) et
Boite à lunch (surveillance du diner seulement (3,25\$ par jour)

Jeudi 17 aout

9 h à 11 h 30 et 13 h à 17 h – 415 rue Saint-Roch

Vous devez avoir en main votre numéro d'assurance sociale, votre courriel, la carte d'assurance maladie de votre enfant et n'avoir aucun solde à payer au dossier de votre enfant.

Veuillez prendre note que l'inscription est obligatoire si vous voulez ces services. Si vous n'avez pas inscrit votre enfant celui-ci ne pourra pas manger à l'école à la rentrée scolaire le 28 août.

Il n'y aura pas d'inscription le 28 aout.

Les inscriptions pour la **mesure alimentaire** (1\$ par jour pour repas et surveillance)
auront lieu :

Mercredi 23 aout et jeudi 24 aout

9 h à 11 h 30 et de 13 h à 19 h – 415 rue Saint-Roch

Vous devez apporter une photocopie des documents suivants

- Une preuve d'admission à la sécurité du revenu (deux parties de la carte bleue du mois courant)

OU

- L'avis annuel 2023-2024 pour l'allocation famille de Retraite Québec.

La preuve d'admissibilité doit contenir les noms des enfants à charge, le revenu familial, les noms du parent et l'adresse de résidence.

Les immigrants nouvellement arrivés doivent fournir la preuve de leur arrivée au pays ainsi qu'un bulletin de paie.
Pour les parents réfugiés arrivés au Canada dans la dernière année (12 mois et moins) vous devez apporter : Papiers d'immigration mentionnant la date d'entrée au pays.

Aussi :

- Carte d'assurance maladie de votre enfant
- Votre compte de 2022-2023 doit être payé

L'inscription à la mesure alimentaire se fait sur une base volontaire. La nourriture n'est pas Hallal ni végétarienne.

Henriette Gelin

Technicienne du service de garde – 514-596-4580

bvimont.sdg.abs@csdm.qc.ca

F:\Direction\Dir\2023-2024\Rentrée 23-24\Inscription service de garde - diner - mesure.docx

Montreal, July 2023



École Barthélemy-Vimont
415, rue Saint-Roch
Montréal (Québec) H3N 1K2
☎ (514) 596-4572

Subject : Registration, lunch service and food measure

En français de l'autre côté

Dear parents,

For parents who have not yet registered their children for daycare and lunch (lunch box) for the 2023-2024 year, please take note of the daycare and lunch registration information.

Daycare (9,20\$ per day) and
Box lunch lunch supervision (3,25\$ per day)

Thursday, August 17
9 to 11:30 a.m. and 1 to 5 p.m. – 415 Saint-Roch Street

You must have your social insurance number, your email address, your child's health insurance card and have no outstanding balance on file for your child.

Please note that registration is mandatory. If you have not registered your child, he/she will not be able to eat at school when school starts on August 26th. **There will be no registration on August 28.**

Registration for the **food measure** (\$1 per day for meals and supervision)
will take place :

Wednesday, August 23 and Thursday, August 24
9 am to 11:30 am and 1 pm to 7 pm - 415 Saint-Roch Street

You must bring a photocopy of the following documents:

- Proof of income security (two parts of the current month's blue card)
- OR
- The 2022-2023 annual notice for the family allowance from Retraite Québec.

Proof of eligibility must contain the names of dependent children, family income, parent's names and residence address.

Newly arrived immigrants must provide proof of their arrival in the country and a pay stub. For refugee parents who arrived in Canada within the last year (12 months or less) you must bring:

- Immigration papers showing the date of entry into the country.

Also :

- Your child's health insurance card
- Your 2021-2022 account must be paid.

Registration for the food measure is voluntary. The food is not Hallal or vegetarian.

Henriette Gelin

Technicienne du service de garde – 514-596-4580

bvimont.sdg.abs@csgm.qc.ca

F:\Direction\Dir\2023-2024\Retr ee 23-24\Inscription service de garde - diner - mesure.docx